



L'actualité
du **Génocide**
des **Arméniens**

Préface de Jack Lang

COMITÉ DE DÉFENSE DE LA CAUSE ARMÉNIENNE

EDIPOL

Préface

Jack Lang *

Génocide arménien : connaître et reconnaître

Oublier les victimes du génocide arménien de 1915, ce serait les «assassiner une seconde fois» selon la forte expression d'Elie Wiesel. La tenue du colloque international sur *L'Actualité du Génocide des Arméniens*, les 16, 17 et 18 avril 1998, et la publication des Actes de ce colloque un an et demi après, constituent à l'inverse un acte de mémoire essentiel.

La qualité des interventions en fait un ouvrage de référence, et je suis honoré de le préfacer. Bien que n'étant pas spécialiste de la Question arménienne, j'avais choisi ce thème pour rendre hommage au juge Mohammed Bedjaoui dans le *Liber Amicorum* qui lui a été consacré au début de l'année 1999.

J'avais alors tenté d'exposer les raisons du vote à l'unanimité, le 29 mai 1998, par l'Assemblée Nationale dont je préside la Commission des Affaires Étrangères, d'un texte de loi historique : «*La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915*». La simplicité et la netteté de cette formulation sont lourdes de sens. Il ne s'agissait pas ce jour-là de trancher un problème historique, sur lequel s'était penché le colloque de spécialistes réuni quelques jours auparavant à la Sorbonne. Il était question de combler une lacune politique, question de courage et de justice. Le devoir de mémoire s'imposait à la *Realpolitik*.

La décision de l'Assemblée Nationale revêtait plusieurs sens. D'abord, elle rendait justice aux Arméniens de France, exemples d'une intégration remarquable dans leur patrie d'adoption depuis la catastrophe de 1915. Elle était aussi un geste de sympathie envers l'ensemble du peuple arménien, tout récemment doté d'un État. Elle satisfaisait une exigence morale et une règle de droit : certains crimes sont imprescriptibles. Le génocide est de ceux-là. Reconnaître l'existence d'un génocide s'impose à tous, car un tel forfait interpelle l'humanité dans son ensemble. Le déni du génocide arménien et certaines de nos complaisances vis-à-vis du négationnisme odieux doivent être combattus sans relâche.

* Jack Lang est ancien ministre de la Culture et de l'Éducation Nationale, président de la Commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée Nationale.

